

ANNEXE 14 – BTS Banque – Session 2026

Notice technique sur l'organisation de l'épreuve facultative de certification professionnelle

à transmettre seulement aux Rectorats et aux centres d'examen

Introduction

La correction automatique de l'épreuve facultative de certification professionnelle du BTS Banque est assurée grâce au développement d'une fonctionnalité de Santorin. Les attestations spécifiques seront éditées via Cyclades. Nous vous remercions de vous conformer au processus suivant.

Pour toute information, contacter : ce.decbtns@ac-montpellier.fr

Déroulement des épreuves : de l'édition de la grille-réponse à la numérisation	Notes
Édition de la grille de réponse-type : La DEC de Montpellier édite la grille réponse (conçue pour l'épreuve par la DSI de Rennes). Cette grille n'est pas nominative. Elle comporte un cartouche d'identification sur la partie supérieure que la personne candidate renseignera de façon manuscrite afin d'être identifiée via Santorin. Édition de la liste des candidats : Le gestionnaire numérise la liste d'émargement (qui positionne automatiquement les états de présence) ou saisit dans Santorin la liste des candidats présents (en masse ou individuels). Grille de réponse-type : La DEC de Montpellier dépose dans DELOS, en même temps que les sujets, la grille réponse. Chaque académie transmettra aux centres épreuves des exemplaires de la grille sur papier blanc, grille « définitive », et des exemplaires de la grille sur papier couleur, grille « brouillon ». Déroulement de l'épreuve : Les candidats sont convoqués le jeudi 21 mai 2026 à 14 h (heure de métropole). Les centres épreuves remettent les grilles réponse aux candidats - 2 grilles par candidat, une blanche et une de couleur. - La première étape est d'indiquer aux candidats de renseigner le cartouche d'identification sur la grille de couleur blanche. <u>Consigne est donnée de ne cocher qu'une seule case par réponse.</u> - Puis les sujets sont distribués. - Avant la fin de l'épreuve, les personnes candidates inscriront leurs réponses définitives sur la grille de couleur blanche au crayon indélébile noir par remplissage ou coche de l'espace prévu à cet effet. - Les grilles de couleur blanche sont ramassées. Numérisation des copies : Les académies pilotes assureront la numérisation des grilles selon les modalités qu'elles définiront. La correction automatique des copies est assurée par les DEC. La liste des candidats et les grilles sont donc : - soit transférées à la DEC au plus tard le 22 mai 2026 : l'ensemble des grilles est envoyé par le centre d'examen, pour une correction automatique, dans une enveloppe A4 rigide et renforcée, - soit conservées en centre d'examen après avoir été numérisées. La numérisation des grilles doit être réalisée pour le 22 mai 2026. Pour les académies ultramarines : la DEC d'origine ou le centre de numérisation ultramarin numérise et conserve les copies. La DEC de Montpellier lancera la correction automatique.	Lancement des corrections automatisées : Les DEC pilotes lancent la correction automatique dans Santorin. Il est attribué une note sur 20 pour chaque candidat. Possibilité de contrôler l'état de la copie : en cas d'erreur ou de blocage, contacter la DSI de Rennes. Déversement des notes dans Cyclades : L'action de « clôturer l'épreuve » a pour effet d'envoyer les notes dans Cyclades. La note sur 20 à l'épreuve est portée sur le relevé de notes. Édition des attestations de réussite : Les attestations de réussite sont éditées par les DEC d'origine via Cyclades. Archivage des copies : Les grilles corrigées sont archivées un an. Statistiques : Chaque académie pilote ou autonome a la possibilité d'éditer les statistiques pour son périmètre. La DEC peut missionner un inspecteur général ou un IA-IPR dans Imagin, permettant l'accès aux statistiques via l'accès « coordinateur ».